

DEPARTEMENT DE SAÔNE ET LOIRE

Commune de Louhans-Châteaurenaud

**Livret de recommandations pour  
l'intégration des principes du  
développement durable dans  
l'aménagement et la construction**

**Pièce annexe**



Document arrêté par délibération du conseil municipal le



## Avant-propos

Appliquées à l'urbanisme, les ambitions du développement durable visent à améliorer la qualité de vie, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à stimuler l'économie locale tout en préservant les ressources naturelles et les paysages (tant naturel que bâti).

Amélioration de la qualité de vie, réduction des émissions de gaz à effet de serre, atténuation et adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité, gestion économe du sols et notamment des espaces naturels, agricoles et forestiers,... l'urbanisme est central pour répondre aux défis sociétaux et environnementaux du XXIe siècle et les projets d'aménagement des collectivités (entrée de ville, espaces publics, éco quartier, ZAC,...) doivent aujourd'hui intégrer l'ensemble de ces notions dès la phase de projet.

Tout projet d'urbanisme et d'aménagement doit aujourd'hui appréhender les enjeux suivants :

- ✓ la mobilité : réduction des déplacements, incitation aux déplacements alternatifs,...
- ✓ l'énergie : isolation, chauffage, climatisation, éclairage public,...
- ✓ la biodiversité : trame verte et bleue, plantes locales, toitures végétales,...
- ✓ le paysage : intégration dans le paysage local, utilisation de matériaux régionaux,...
- ✓ la réduction des risques d'inondation : lutte contre l'imperméabilisation des sols,...
- ✓ la qualité de vie : habitats groupés, jardins partagés, confort,...
- ✓ l'économie locale : prestations, sous-traitance, matériaux,...

Avec leurs compétences (aménagement, habitat, mobilité, développement économique) et leur capacité à mobiliser les acteurs, les collectivités jouent ainsi un rôle fondamental. Ce rôle est défini par un cadre législatif dense.

### ✓ Tendre vers un urbanisme durable à Louhans-Châteaurenaud

#### Approche locale

Au cœur d'une région marquée par une identité forte, tant à travers son patrimoine bâti que naturels, la déclinaison d'un urbanisme durable passera à Louhans par des choix innovants permettant de concilier le caractère fort de la trame urbaine, et les enjeux contemporains de la performance énergétique. Dans cette logique, les acteurs locaux doivent s'interroger sur :

- ✓ L'identification et les modes d'intervention sur les espaces dédiés au renouvellement urbain,
- ✓ La promotion d'un renouvellement urbain plus important,
- ✓ La réflexion sur la place de compositions urbaines contemporaines, plus économes en espaces.

Cette réflexion doit répondre aux enjeux suivants :

- ✓ Densifier les tissus existants (encourager la mitoyenneté des bâtiments,...),
- ✓ Intégrer le projet urbain aux espaces environnants,
- ✓ Organiser le parcellaire pour optimiser l'utilisation du terrain (autoriser la surdensité dans les secteurs bénéficiant de réseaux et de dessertes adaptés,...),
- ✓ Adapter le gabarit des voies à leur usage,
- ✓ Questionner la place du stationnement (imposer un nombre maximum de stationnement,...),

- ✓ Offrir de la qualité urbaine,
- ✓ Introduire des formes urbaines compactes et agréables à vivre,
- ✓ Créer des lieux de respiration et de dégagement visuel.

## ✓ Constructions durables : de la construction à la réhabilitation

Concilier performance énergétique, respect du patrimoine et qualité architecturale, tel est l'enjeu pour les projets de construction ou de rénovation concernant l'architecture traditionnelle bressanne.

### 1. Principes généraux

La performance énergétique est la qualité d'un bâtiment à fournir le meilleur rapport entre le confort d'usage (confort thermique, éclairage, eau chaude, qualité de l'air) et les consommations d'énergie (électricité, gaz, fuel, bois...) nécessaires pour l'obtenir.

En fonction des caractéristiques du bâtiment, les travaux portent sur :

- ✓ l'amélioration thermique de l'enveloppe bâtie (isolation des murs, isolation de la toiture, changement des portes et fenêtres...) et le traitement de l'étanchéité à l'air,
- ✓ le remplacement d'équipements techniques (système de production et de diffusion de chaleur, système de ventilation, appareils de programmation et de régulation...),
- ✓ l'installation d'équipements mettant en œuvre des énergies renouvelables.

Respecter la qualité architecturale d'un bâtiment tout en améliorant sa performance énergétique est possible. Pour cela, l'appui d'interlocuteurs compétents (architecte, CAUE,...) pourra améliorer l'image du bâtiment, corriger des erreurs commises au fil du temps, redonner de la compacité, réduire les déperditions globales, proposer les couleurs appropriées pour les façades, les volets...

Le conseil de l'homme de l'art sert à s'éviter de commettre des erreurs irréparables qui entraîneraient une dévalorisation du patrimoine.

### 2. Approche locale

En matière d'architecture bressane actuelle, il existe différentes approches quant à la construction neuve, la réhabilitation ou encore la rénovation.

Les comportements sont divers :

- ✓ **La copie** : souvent utilisée dans le domaine de la protection des monuments historiques pour reconstruire à l'identique.



- ✓ **Le pastiche**, n'est pas un plagiat mais l'imitation d'un style. C'est une approche qui demande une grande culture et une grande maîtrise de la construction ancienne dont elle emprunte à la fois les matériaux mais aussi les formes et les proportions.



- ✓ **La création inspirée** par un style architectural particulier. Elle tend à tirer profit des potentialités et atouts de certaines techniques et formes anciennes. C'est beaucoup plus qu'un clin d'œil ou une simple référence, c'est l'utilisation d'un parti réapproprié dans un contexte nouveau.



- ✓ **La création innovante** s'affranchit de toute référence passée, avoisinante ou extérieure et propose des formes nouvelles sur la base de besoins actuels, tout en restant ancrée dans le territoire d'implantation et intégrée dans son environnement. Il s'agit là de l'attitude dite « contemporaine » qui témoignera véritablement de la production créative de notre époque.



### *Le cas de la construction neuve*

Le développement durable et le respect des enjeux environnementaux voudraient que la construction se plie à de nouvelles contraintes en faveur de la maîtrise de l'énergie par exemple, et revienne à certains principes de bon sens, notamment celui selon lequel la production architecturale devrait être directement liée à son territoire.

En effet, il y a une logique, qui n'est plus évidente aujourd'hui à profiter des caractéristiques physiques du territoire, à tirer parti de la richesse locale du sol et du sous-sol, tant il est vrai que l'économie rurale induite d'autrefois n'est qu'un vague souvenir devant notre économie mondialisée actuelle.

La maison bioclimatique est devenue un enjeu de notre temps. Même si elle présente des exigences contraires à certains principes de la maison bressane ancienne, elle ne doit pas entacher les paysages, les villes et les villages, et doit être étudiée en harmonie avec son environnement, sans porter atteinte à l'intérêt des lieux avoisinants.

L'approche de la maison bioclimatique répond à de nombreux enjeux :

- ✓ **Développement de la nature** : pour maintenir et renforcer la nature, en profitant au maximum de toutes les surfaces disponibles, tant à l'échelle du bâtiment que de ses abords,
- ✓ **Eau** : pour gérer les eaux pluviales et les eaux usées sur la parcelle et à faire un usage rationnel de l'eau,
- ✓ **Energie** : pour minimiser la demande en énergie et choisir les techniques les plus appropriées
- ✓ **Environnement humain** : pour favoriser les opportunités d'échanges au sein du bâtiment et

entre celui-ci et son environnement, tout en assurant son accessibilité à tous,

- ✓ **Environnement physique** : pour favoriser une utilisation parcimonieuse du sol, limiter les impacts du bâtiment sur son contexte environnant et enrichir le paysage urbain
- ✓ **Gestion du projet , du chantier et du bâtiment** : pour mettre en place des dispositifs de conception, de réalisation et de suivi favorisant la performance environnementale, économique et sociale des bâtiments
- ✓ **Matière** : pour adopter une réflexion globale sur le choix des matériaux
- ✓ **Mobilité** : pour favoriser la mobilité active et l'usage durable de la voiture.

S'inspirer de l'ancien pour la construction en Bresse consiste à intégrer les dispositions suivantes :

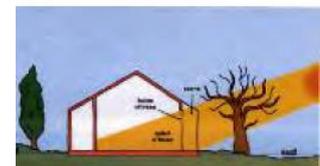
- ✓ maison de plan rectangulaire généralement très allongée
- ✓ organisation linéaire des espaces et possibilité de créer des extensions dans le prolongement du plan
- ✓ au nord : toiture à deux, trois ou quatre pans de forte pente (plus de 45°) couverte en tuile plate ;
- ✓ présence d'un coyau ou contre pente en partie inférieure (30°) pour éloigner l'eau de la façade. Cette disposition donne une certaine légèreté qui peut être réutilisée aujourd'hui, même si l'on crée maintenant des chéneaux ou gouttières recueillant l'eau de ruissellement ;
- ✓ au sud : toiture à faible pente d'environ 30° couverte en tuile canal ;
- ✓ grand débord de toit tout autour de la maison servant d'auvent et éventuellement consoles de soutien en bois ou poteaux en bois ou métalliques ;
- ✓ faible hauteur des murs qui laissent prédominer les vastes toitures dans le paysage ;
- ✓ pas d'ouverture dans les toits ni de lucarne. Aujourd'hui, on peut à la rigueur disposer des chassis de toit de faible dimension et en nombre très restreint.

De manière plus pragmatiques, il convient de :

**Se protéger des vents** du nord avec de la végétation persistante et des espaces tampons au nord. Limiter les déperditions avec un bâtiment compact et un minimum de vitrage au nord.



**Capter le soleil** en hiver par des surfaces vitrées importantes au sud, des serres ou des murs trombes. Laisser entrer la lumière du jour pour favoriser l'éclairage naturel, en veillant aux risques d'éblouissement.



**Stocker l'énergie** dans le bâtiment et amortir les variations de température grâce à l'inertie de certains matériaux. Isoler avec soin les combles, les murs, les vitrages, le sol. Choisir un mode de chauffage approprié et peu ou pas polluant.



**Éviter les surchauffes** en été par la végétation caduque, des avancées de toits, des pergolas, des volets, des brise-soleil ou des stores extérieurs. Limiter les infiltrations d'air parasites et prévoir une ventilation efficace



(puits canadien par exemple).

En Bresse, le faîtage des maisons est orienté préférentiellement nord-sud de sorte que les façades soient éclairées le matin et l'après-midi. Les principes du bioclimatisme prévoient l'inverse, c'est-à-dire que la façade sud bénéficie du maximum d'ensoleillement toute l'année afin de stocker l'énergie à l'intérieur de la maison.

### **Le cas de la réhabilitation/rénovation**

Intervenir sur un bâtiment ancien, c'est engager un nouveau programme d'utilisation adapté aux conditions de vie modernes et aux nécessaires économies d'énergie, tout en conservant la valeur patrimoniale de son bien.

Cette transformation, qui ne peut s'envisager sans prendre en compte la modernité, ni les techniques actuelles, se doit de respecter l'identité du bâtiment et d'éviter la standardisation en utilisant des modèles reproduits sans tenir compte du terrain, du site, des besoins et des souhaits.

D'autre part, toute rénovation, même partielle (ravalement, installation de cuisine équipée, rénovation de salle de bain, etc.), se doit de prendre en compte la dimension énergétique à travers les champs suivants :

- ✓ Choix du mode de chauffage
- ✓ Choix des matériaux (isolants, toitures, cloisons, enduits,...)
- ✓ Place des énergies renouvelables
- ✓ ...



### **✓ Quels interlocuteurs ?**

#### **1. Le CAUE Bourgogne Franche Comté**

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public, dans le domaine de l'architecture, du paysage et de l'environnement. Pour cela, il est à la disposition des particuliers soucieux de cette qualité du cadre de vie. Il contribue également à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrages. Enfin, il élabore des passerelles entre les professionnels de l'aménagement (architectes, urbanistes, paysagistes, collectivités territoriales et services de l'Etat).

Il a produit une série de fiches d'informations et de recommandations à destination des élus et des particuliers « Construire en Bresse » (joint au document).



**Contact** : CAUE Bourgogne Franche Comté

**Adresse** : 1 rue de Soissons - 21000 DIJON

**Téléphone** : 03 80 30 02 38

**Site internet** : [info@caue21.fr](mailto:info@caue21.fr)

## 2. CAUE Saône-et-Loire

Antenne départementale, le CAUE Saône-et-Loire constitue l'interlocuteur privilégié pour tout projet de construction, rénovation ou réhabilitation à Louhans.



**Contact** : CAUE Saône-et-Loire

**Adresse** : 6 quai Jules Chagot - 71300 MONTCEAU-LES-MINES

**Téléphone** : 03 85 69 05 25

**Site internet** : [contact@caue71.fr](mailto:contact@caue71.fr)

## 3. L'Espace Info->Energie

Depuis 2005, l'Espace INFO→ ÉNERGIE départemental a été créé au sein du CAUE Saône-et-Loire, prolongeant ainsi ses missions de conseil aux particuliers à l'architecture et à l'environnement.

Sur le territoire, la rencontre d'un conseiller se fait par rendez-vous préalable (voir modalités ci-dessous). Ces rendez-vous sont l'occasion de rencontrer un architecte du CAUE de Saône-et-Loire et un conseiller de l'Espace INFO→ ÉNERGIE pour un projet de construction, de rénovation.



**Contact** : Espace Info Energie

**Adresse** : CAUE Saône-et-Loire - 6 Quai Jules CHAGOT – 71300 MONTCEAU-LES-MINES

**Horaires** : 10H00 à 13H00 et 14H00 à 17H00 - Permanence locale : 1er mardi de chaque mois

**Téléphone** : 03.85.69.05.26

**Site internet** : [www.infoenergie-bfc.org](http://www.infoenergie-bfc.org)